

Projet d'aménagement des espaces publics Quartier République, sur la commune d'Avion (62)



Table des matières

1	PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT	3
1.1	Description du stationnement au sein du Quartier République	3
1.1.1	Comptage du stationnement existant	3
1.1.2	Description du stationnement à venir	3
1.1.2.1	Stationnement public prévu	3
1.1.2.2	Stationnement privé envisagé	7
1.1.3	Tableau récapitulatif des stationnements :	9
IMPACTS	ET	MESURES
		PRISES
		EN
		FAVEUR
		DU
		CLIMAT
		10
2		10
2.1	Impact du projet de renouvellement urbain	10
2.2	Développement du réseau de chaleur	11
2.3	Développement des piétonniers et modes doux	11
2.4	Adaptation de la desserte de bus	11
2.5	Végétalisation du quartier	11
2.6	Desimperméabilisation des sols	12
		C
		13
COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME ET AUTRES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES		
		13
3		13
3.1	Plan de protection de l'atmosphère (PPA) des agglomérations de Lille et du bassin minier	13

1 PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT

1.1 Description du stationnement au sein du Quartier République

1.1.1 Comptage du stationnement existant

Le nombre de places existantes a été estimé par une étude de faisabilité ainsi que par comptage par vue aérienne par l'architecte paysagiste.

Trois zones de stationnement comptabilisant 440 places ont été identifiées par l'étude de faisabilité.

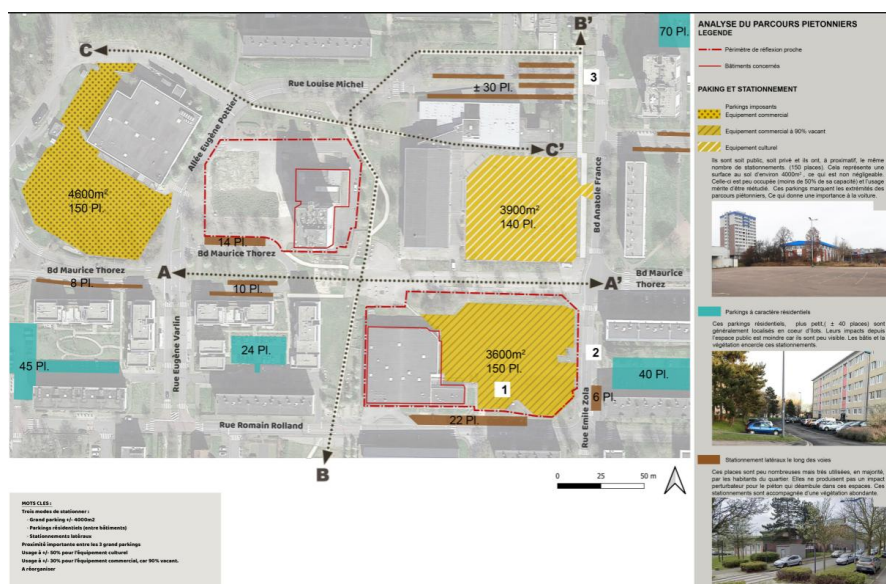


Figure 1 : stationnement existant – source : Etude de fiabilité du bureau d'étude KVDS – octobre 2023

De plus 551 places de stationnement ont été comptabilisées au sein de l'espace public (cf : tableau suivant).

1.1.2 Description du stationnement à venir

Le nombre de places à créer de 303 places répond à la demande de la commune et provient d'une étude programmatique commandée il y a quelques années par la commune au bureau d'études KVDS.

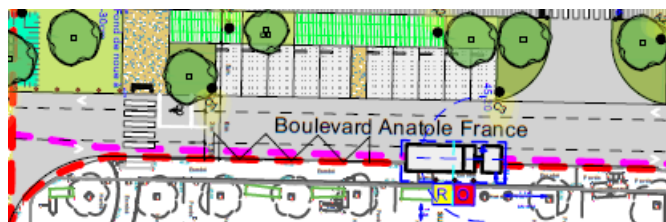
La diminution du nombre de stationnement provient notamment des trois places ouvertes au public dont notamment le parking de l'ancien Leader Price aujourd'hui désert pour la plupart de la surface. Ainsi les stationnements pour cette place ont été revus à la baisse.

1.1.2.1 Stationnement public prévu

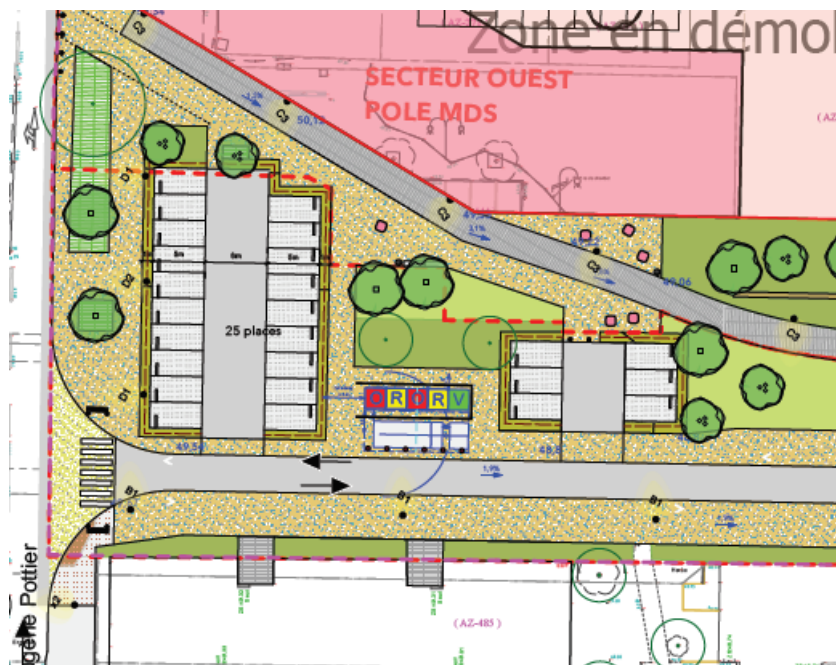
Le projet prévoit 257 places de stationnement public. Le site en compte actuellement 705. Par conséquent, **une diminution de 448 places de stationnement en espace public est attendue.**

Espace public	Places de stationnement existantes	Places de stationnement prévues	Delta entre l'existant et le projet
Parking espace culturel	140	94	-46
Place à manger	150	51	-99
Parking relais	150	25	-125
Rue du 10 août	40	18	-22
Rue Emile Zola	59	4	-55
Rue Martin Dugard	47	9	-38
Rue Jean Jaurès	54	26	-28
Rue Paul Eluard	59	20	-39
Boulevard Anatole France	6	10	4
Total	705	257	-448

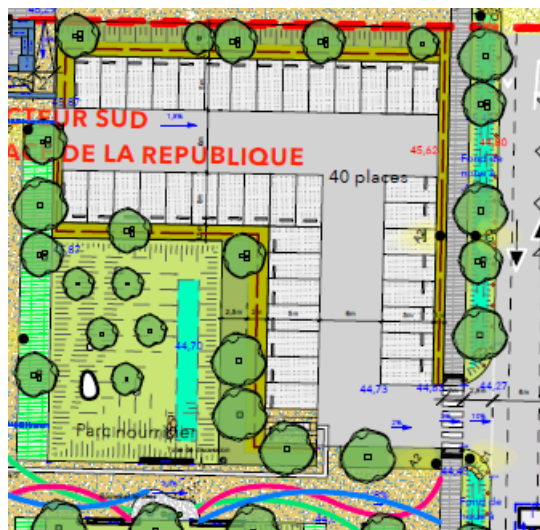
Boulevard Anatole France : 10 places de stationnement



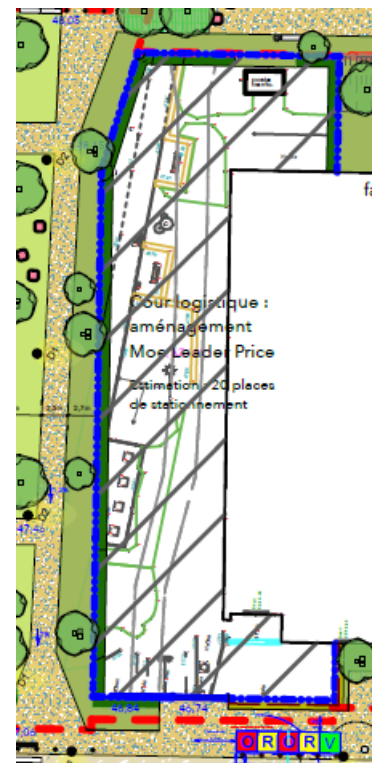
Parking relais : 25 places de stationnement en deux aires de stationnement



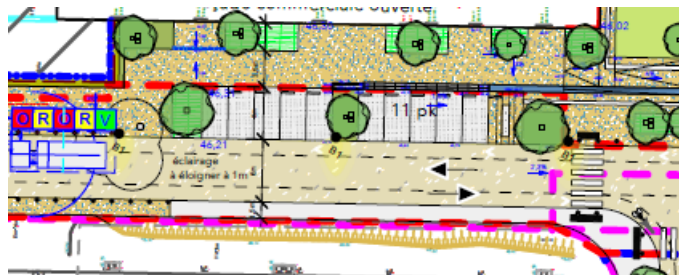
Places à manger : 40 places de stationnement



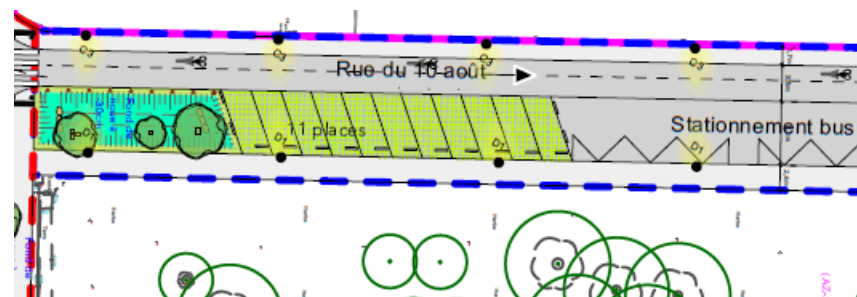
Ancien Leader Price : 20 places de stationnement



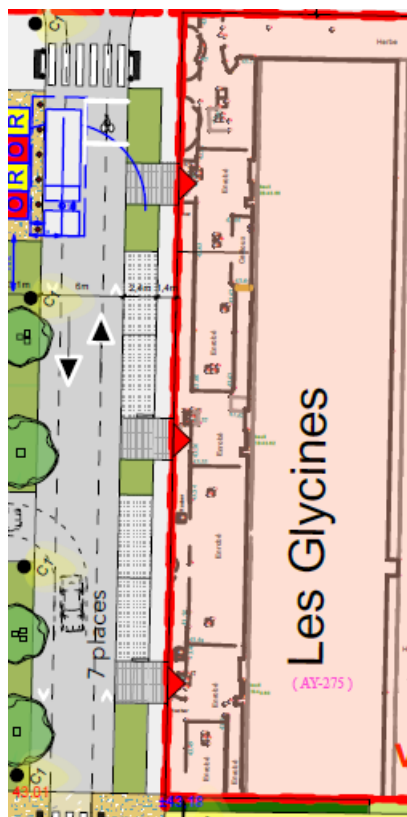
Parking pharmacie : 11 places de stationnement



Rue du 10 août : 18 places de stationnement

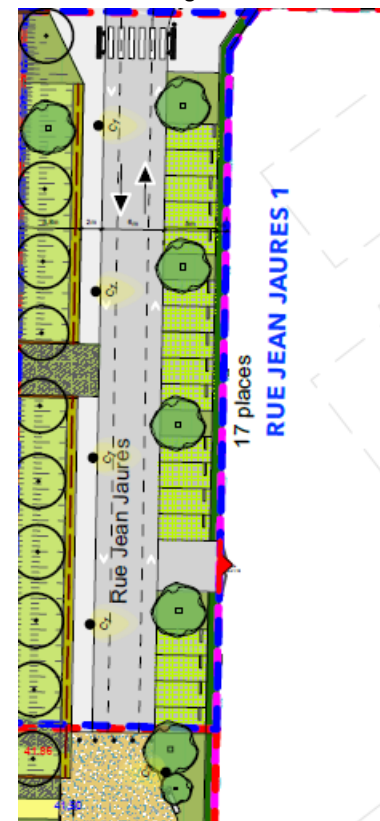


Rue Emilie Zola : 4 places

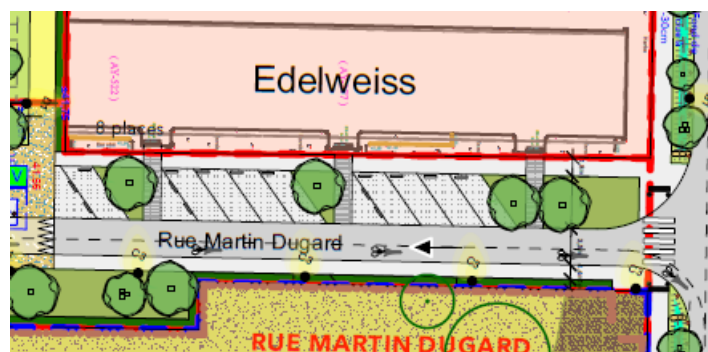


Rue Jean Jaurès : 26 places de stationnement :

- Dont 18 places à l'abord du collège :



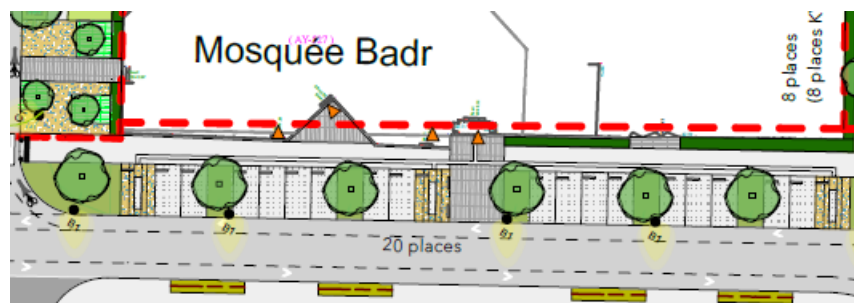
Rue Martin Dugard : 9 places de stationnement



- Dont 8 places à proximité de la Mosquée :

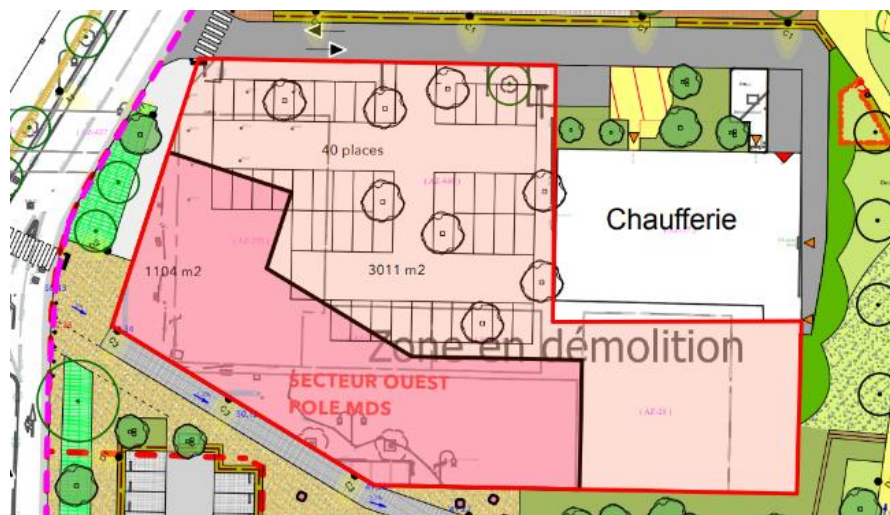


Rue Paul Eluard : 20 places de stationnement

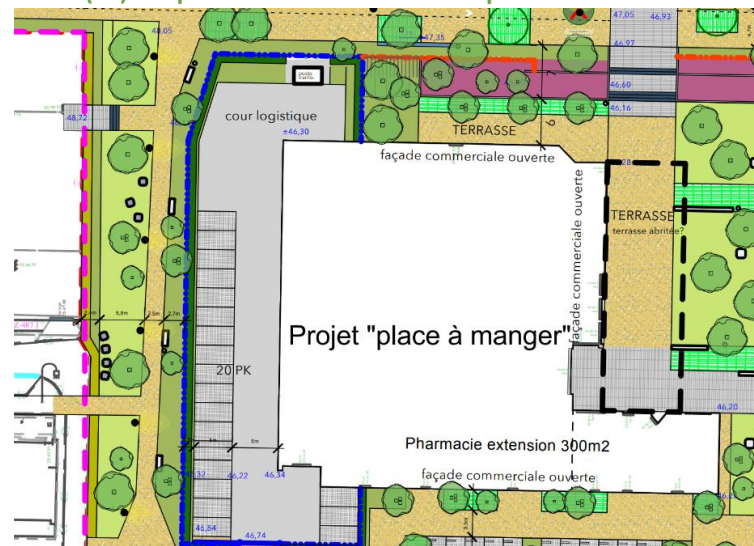


1.1.2.2 Stationnement privé envisagé

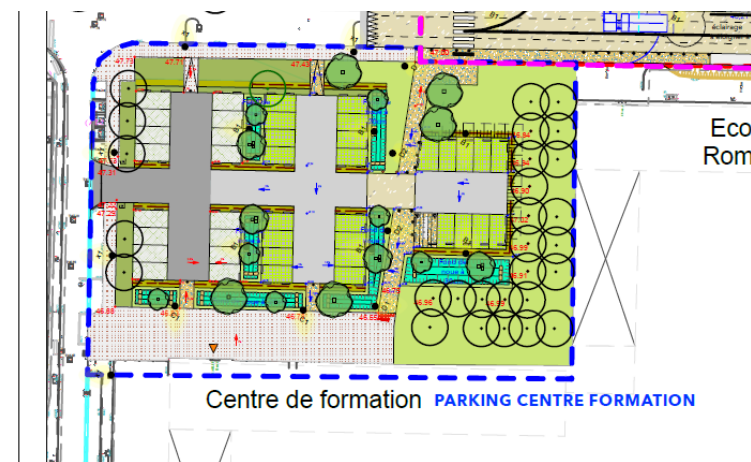
La **maison de santé** prévoit l'aménagement d'une quarantaine de places en parking privé :



Le projet de **places à manger** prévoit l'aménagement d'environ 20 places pour l'accueil du personnel :



Le parking de formation comptabilise 26 places.



Les **macrolots pour l'habitat** (plan d'intention) :

- Macrolot 1 : 24 places privées ;
- Macrolot 2 : aucun stationnement privé ;
- Macrolot 3 : 20 places privées ;
- Macrolot 4 : 36 places privées ;
- Macrolot 5 : Aucun stationnement privé ;
- Macrolot 6 : 26 places privées ;
- Macrolot 7 : 28 places privées.

Soit au total 134 places privées.

 | **URBYCOM**

1.1.3 Tableau récapitulatif des stationnements :

	Places de stationnement existantes	Places de stationnement prévues	Delta
Parking espace culturel	140	94	-46
Place à manger	150	51	-99
Parking relais	150	25	-125
Rue du 10 août	40	18	-22
Rue Emile Zola	59	4	-55
Rue Martin Dugard	47	9	-38
Rue Jean Jaurès	54	26	-28
Rue Paul Eluard	59	20	-39
Boulevard Anatole France	6	10	4
Total du stationnement public	705	257	-448
Parking du centre de formation	20	26	6
Macrolot 1	0	24	24
Macrolot 2	0	0	0
Macrolot 3	0	20	20
Macrolot 4	18	36	18
Macrolot 5	0	0	0
Macrolot 6	0	26	26
Macrolot 7	0	28	28
Maison de santé	0	40	40
Place à manger parking employé	19	26	7
			0
Total du stationnement privé	57	226	169
Total du stationnement privé et public	762	483	-279

Au total le stationnement a été réduit de 279 places.

2 IMPACTS ET MESURES PRISES EN FAVEUR DU CLIMAT

2.1 Impact du projet de renouvellement urbain

➤ Phase de travaux

La construction des bâtiments génère des émissions de GES à la fois pour la fabrication des matériaux et leur acheminement que pour la consommation de carburants sur le chantier. Les valeurs indiquées ci-après correspondent au seul contributeur « produits et équipements » mis en œuvre lors de la construction d'un bâtiment (les autres contributeurs aux impacts environnementaux et notamment au changement climatique étant, pour un bâtiment : le chantier, les consommations d'eau, les consommations d'énergies liées aux usages immobiliers et mobiliers ; mais, à l'exception du chantier, les impacts liés à ces contributeurs auront lieu tout au long de la vie du bâtiment).

Il s'agit de valeurs médianes obtenues sur l'échantillon de bâtiments neufs analysés : 22 pour les maisons individuelles, 17 pour les immeubles de logements collectifs et 24 pour les bâtiments de bureaux. Cet échantillon est composé de constructions faisant appel à différents modes et matériaux constructifs pour leur enveloppe et à différents équipements électriques et de génie climatique.

Ces valeurs n'ont pas été annualisées. Cependant, ces valeurs tiennent compte de l'entretien et de l'éventuel remplacement des produits et équipements durant la vie du bâtiment fixée à 50 ans.

La construction de 3 types de bâtiments est distinguée :

Tableau 6 : Emission de carbone liée à la construction de bâtiments

Nom	Valeur
Maisons individuelles	425 kgCO ₂ eq / m ²
Immeubles de logements collectifs	525 kgCO ₂ eq / m ²
Bâtiments de bureaux	650 kgCO ₂ eq / m ²

Les macrolots sont voués à accueillir des logements collectifs ou habitations semi individuelles. Les émissions seront comprises entre 425 et 525 kgCO₂eq / m².

Impact faible en phase travaux.

➤ Phase d'exploitation

Plusieurs immeubles du Quartier République sont détruits (bâtiments antérieurs à 1975), la réfection des habitations sera réalisée. Les nouveaux logements prendront en compte la réglementation thermique en vigueur.

D'après les chiffres communiqués par l'ADEME par le CEREN permettent d'aboutir à des valeurs discriminées par type d'énergie, par type de logement. Les paramètres suivants sont pris en compte pour l'évaluation des émissions de carbone liés au chauffage des futurs bâtiments :



Figure 3 : Paramètres évalués pour le chauffage

Les types d'énergies évaluées sont les suivantes :



Figure 9 : Types d'énergies utilisées et évaluées pour le chauffage

Pour chaque type d'énergie, on distingue 2 grands types de logements, selon leur état :

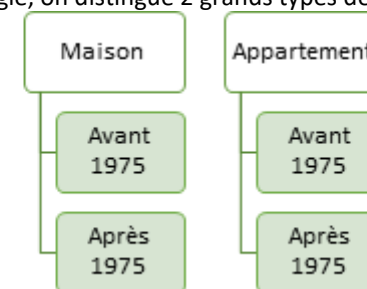


Figure 4 : Types de logements utilisés et évalués pour le chauffage

Suivants le type d'énergie, il existe 2 types de mode de chauffage distingués dans l'évaluation des émissions carbone :



Figure 5 : Modes de chauffage utilisés et évalués

Ainsi le bilan énergétique et le bilan d'émissions à effet de serre seront en nette amélioration du fait de la rénovation du quartier. En effet les habitations antérieures à 1975 ayant des bilans d'émissions hauts, une baisse d'émissions est attendue du fait de la construction de nouvelles habitations.

Le choix du type de chauffage sera lui aussi déterminant dans le bilan GES.

Impact positif en phase d'exploitation.

2.2 Développement du réseau de chaleur

A Avion, l'histoire et le territoire sont marqués par l'exploitation du charbon, notamment par les fosses 7 et 7 bis exploitées de 1920 à 1986. Le puits, qui servait à l'extraction du charbon, a des dimensions considérables et atteint 1 105 mètres de profondeur. Dès 1991, la société Gazonor capte le grisou qui s'échappe du puits et des dizaines de galeries qui y sont connectées, pour éviter une montée en pression du sous-sol et des rejets importants de méthane à l'atmosphère. Ce gaz est alors injecté dans le réseau de GRT Gaz qui possède et exploite le réseau de gaz en France.

Un réseau de chaleur urbain sera alimenté par le gaz de mine.

À partir de 2026, un nouveau réseau de chaleur alimenté par le grisou, ou "gaz de mine", sera installé sous les rues d'Avion. Ce réseau alimentera les grandes infrastructures de la ville telles que la piscine, la médiathèque, deux collèges, un lycée et divers bâtiments tertiaires ainsi que les logements HLM de 4 500 habitants du quartier de la République, gérés par Pas-de-Calais Habitat.

Impact positif en phase d'exploitation.

2.3 Développement des piétonniers et modes doux

Des trottoirs et piétonniers larges, des parcours cycles dédiés et aménagés en sécurité en dehors des voies roulantes dès que possible (pistes cyclables en trottoir, contre-sens cyclable, ou chaudiou priorisant le vélo à la voiture) :

- la requalification des axes piétons forts de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine dans les coulées vertes :
 - o piétonnier est-ouest (rue Louise Michel) : Auchan/ place de la République nord/ rue Courbet
 - o piétonnier nord-sud : maison des Habitants/ centre de formation et écoles
 - o piétonnier est-ouest (boulevard Thorez): entrée de quartier - Maison des Solidarités/ Cœur de quartier.
- à travers les places et parvis : des parcours piétons lisibles, nord-sud liaisonnant le cœur du quartier avec les rues résidentielles.
- l'ouverture d'une transversale piétonne entre le collège et les équipements rue du 10 août (école Rolland, ... sportifs),
- des trottoirs larges et plantés d'arbres, adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Des points vélos à proximité des équipements et commerces.

Les aménagements ont pour objectif d'encourager les déplacements piétons et cyclables afin de proposer une alternative à la voiture au sein du Quartier de la République.

Impact positif en phase d'exploitation.

2.4 Adaptation de la desserte de bus

La réouverture du boulevard Thorez afin de favoriser une desserte bus vers le cœur du quartier mais toujours accompagnée de larges accotements piétonnisés.

Cet aménagement a pour objectif de desservir le quartier République au sein des zones accueillant du public et d'encourager ainsi la population à l'utilisation des transports en commun.

Impact positif en phase d'exploitation.

2.5 Végétalisation du quartier

Le parti paysager du projet permet de :

1. Pérenniser la strate arborée en place mais aussi la renouveler pour certains arbres malmenés par le passé ou en mauvais état sanitaire.
2. Compléter le patrimoine arboré existant pour :
 - o Améliorer les rapports d'échelle qui sont très marqués dans le quartier : installer des transitions entre les différents volumes bâtis grâce aux arbres travaillés en semis ou en alignement ;
 - o Végétaliser les fronts bâtis et « habiter » les vides ;
 - o Accompagner les déambulations piétonnes, rythmer la rue, et compléter le patrimoine arboré privé.

3. Renforcer la végétalisation du quartier pour rafraîchir l'espace commun et améliorer le confort thermique des habitations.

Le diagnostic arboré visuel couplé à la composition des espaces publics nécessite l'abattage de 59 arbres, mais préserve 109 sujets. Le projet prévoit la plantation de 304 arbres.

Il s'agit de choisir une palette arborée régionale mais adaptée aux changements climatiques, et de mettre en place de manière raisonnable une strate basse, adaptée aux usages urbains, qui demande une gestion limitée pour les services techniques.

Ces mesures permettent la désimperméabilisation du quartier de la République et sa végétalisation. La plantation d'arbres et la création d'espaces verts ont un impact positif sur les émissions de carbone.

Il est à noter que la végétalisation est un moyen efficace de lutter contre les effets de la chaleur en ville.

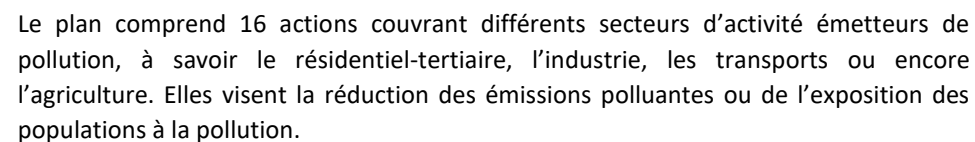
Impact positif en phase d'exploitation.

2.6 Désimperméabilisation des sols

Des revêtements des voiries, des stationnements et des piétonniers choisis pour limiter l'imperméabilisation du sol (dalles béton à joints gravier ou gazon selon les cas de figure).

Impact positif en phase d'exploitation.

Le périmètre du PPA est centré sur les agglomérations de Lille et du bassin minier. Il couvre 436 communes sur 13 intercommunalités (dont 10 intégralement incluses dans le périmètre).



Thématique	réf	Titre	Compatibilité du projet
Industrie	IND	Reduction des émissions des polluants atmosphérique des sites industriels	Non concerné
Mobilité	MO81	Animation d'un réseau ZFE-m	Non concerné
	MO82	Réalisation de plans de mobilité employeurs	Non concerné
	MO83	Réalisation de plans de mobilité des établissements scolaires	Non concerné
	MO84	Réduction de la vitesse en interurbain	Compatible Les aménagements de voiries ont pour objectif de réduire la vitesse des usagers notamment à l'abord du Lycée.
	MO85	Aide à l'émergence des projets cyclables sécurisés	Non concerné Néanmoins des aménagements sont prévus afin de permettre la circulation des vélos au sein du projet.
Agriculture	AGR1	Promotion du passage sur banc d'essai moteur et de l'écoconduite des engins agricoles	Non concerné
	AG2	Promotion des bonnes pratiques en matière d'épandage	Non concerné
	AGR3	Incitation à la couverture de fosses à lisier	Non concerné
Bâtiment	BAT1	Recensement des modes de chauffage fortement émetteurs	Non concerné
	BAT2	Interdiction d'usage des appareils de chauffage à foyer ouvert en vue d'accélérer leur renouvellement	Non concerné
	BAT3	Généralisation des pratiques favorables à la qualité de l'air sur les chantiers de bâtiments et les travaux publics	Compatible Les phases de chantier respecteront des normes afin de préserver la qualité de l'air.
Planification	PLA1	Amélioration de la prise en compte de la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement	Compatible Le paragraphe « IMPACTS ET MESURES PRISES EN FAVEUR DU CLIMAT » liste les mesures prises en faveur de la qualité de l'Air au sein du Quartier République.
	PLA2	Renforcement la prise en compte de la dimension exposition dans le plan air des PCAET	Non concerné
Transversal	TRA1	Adaptation du dispositif préfectoral de gestion des épisodes de pollution : réflexion sur l'élargissement des mesures d'urgence	Non concerné
	TRA2	Renforcement de l'interdiction du brûlage des déchets verts.	Non concerné